

PAS DE POLITIQUE.

## L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOÛNE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 3 MAI 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛNE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

## Catechisme social et politique.

Par le nom de *société* on entend une *réunion d'hommes*.

Cependant toute réunion d'hommes ne constitue pas une société proprement dite. Des hommes qui se rencontrent accidentellement ne forment pas une véritable société. Pour qu'il y ait véritable société, il faut que les personnes réunies tendent ensemble, sous une direction commune vers quelque fin commune.

Toute société humaine résulte essentiellement de deux éléments distincts, mais unis :

1o D'un nombre plus ou moins grand d'hommes qui poursuivent ensemble un même but : c'est l'élément *matériel* ou *numérique*.

2o D'une *autorité* ou puissance qui co-ordonne les forces sociales pour les faire concourir au but commun : c'est le *lien social*, l'élément *formel* ou *spécifique*.

Sans autorité il n'y a pas d'unité ni de corps social. "A la tête des têtes il faut une tête."

Il y a diversité de société à raison de la diversité des buts que les hommes ont à atteindre.

La première société est la *famille*, société de l'homme, de l'épouse et des enfants. Elle est la racine et le type des autres et elle possède des droits matériels et imprescriptibles.

Il y a des *sociétés particulières*, que se proposent des buts particuliers : telles sont les sociétés industrielles, commerciales, savantes, etc.

Il y a la *société religieuse* qui a pour objet de mettre les hommes en commerce entre eux et avec Dieu, et de les conduire à lui comme à leur fin dernière et à leur bien souverain.

Il y a enfin des sociétés qui entrent dans la société civile comme les parties du tout : ainsi une réunion de familles forme la paroisse, la municipalité, la cité ; une réunion de paroisses forme le comté, le district, la province ; l'ensemble des familles, des municipalités, des comtés, des districts, des provinces forme la *nation*, le *peuple*, l'*État*, c'est-à-dire, la société publique complète, régulièrement suffisante par elle-même pour pourvoir aux intérêts généraux, à la protection et à la défense de tous.

La société civile est un corps moral, qui a sa constitution particulière, son organisme composé du triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, et enfin son action indépendante et souveraine dans les limites qui lui sont propres.

Elle subsiste d'une manière permanente, grâce à ses institutions, et aux familles par lesquelles ses membres se renouvellent continuellement.

Elle a sa mission dans l'humanité ; elle doit contribuer pour sa part au progrès général et vivre pacifiquement au milieu des autres nations.

Quelque part que l'on aille sur la terre et si haut qu'on remonte dans le passé, on trouve les familles humaines ainsi groupées en peuples divers : Ce fait prouve manifestement que la société civile est né-

cessaire dans l'humanité et lui est, par conséquent, *naturelle*.

La société civile entre donc dans le plan de l'œuvre de Dieu, est voulue par lui : et est comme telle, *divine*.

D'ailleurs, toute institution a une *cause*. La société civile est un fait universel. On ne peut donc raisonnablement prétendre qu'elle soit née uniquement de la volonté humaine, qui est individuelle et libre, et qui est loin d'être toujours et partout la même.

Comment, par des volontés si divergentes, expliquer l'accord constant de tant de familles et de tant d'individus à préférer à l'indépendance, qui nous est naturellement si chère, la sujétion multiple qu'entraîne inévitablement la vie sociale.

Les sociétés civiles ont leur *première et principale cause* dans la *nature* elle-même, et par conséquent dans la volonté de Dieu. L'homme est un être sociable et social ; il naît dans la société, apte à vivre en société et naturellement attiré vers elle :

Physiquement, intellectuellement et moralement, il a besoin de la société, puisqu'il ne se suffit pas à lui-même, ni pour se nourrir, ni pour se vêtir, ni pour se guérir, ni pour se défendre, ni pour s'instruire, ni pour se perfectionner.

Pourquoi aurait-il la *faculté de parler* s'il était né pour vivre isolé :

Donc la vie sociale est d'origine naturelle et divine.

La Providence a donc fait l'homme pour vivre en société. Elle a voulu, en conséquence, qu'il fut à la fois membre de la société domestique, de la société civile, de la société religieuse ; ou en d'autres termes, elle a voulu qu'il appartint en même temps à la famille, à l'État, à l'Église. Dans la famille, l'homme est en société avec lui-même ; dans l'État, il vit en société avec ses semblables ; dans l'Église, il vit en société avec Dieu.

La *fin propre* de la société civile est d'assurer dans les limites du possible, le *bonheur temporel* des familles et des individus qui en font partie :

L'homme, être immortel par son âme, n'est sur la terre qu'en passant ; il y est à l'état d'épreuve, et ne peut y trouver le bonheur parfait.

La part de la société est d'écarter certains obstacles, d'aider les efforts personnels, de maintenir chacun dans ses droits et dans sa liberté légitime, de procurer certaines choses nécessaires à tous, et de rendre ainsi la vie plus paisible et plus facile. Lui demander davantage, c'est lui demander l'impossible et se heurter à l'absurde. C'est le cas des théories révolutionnaires et des déceptions qu'elles font naître, en laissant entendre au peuple qu'il peut avoir ici toutes les jouissances.

La société civile ou l'État existe *pour l'avantage des familles et des individus* qui lui sont logiquement antérieurs. Prétendre que les familles et les individus existent pour l'État, c'est renverser l'ordre et mettre les choses à rebours.

Nous verrons la semaine prochaine en quoi consiste le *lien social* ou l'*autorité*.

L'ÉGOÛNE.

## Ne pas trop embrasser, mais persévérer

On demandait un jour à un patron qui, de l'état de simple ouvrier, s'était élevé à une petite fortune, comment il avait fait pour en arriver là.

"Mon moyen est bien simple, dit-il : je n'ai ja-

mais voulu trop embrasser ; mais j'ai persévéré dans ce que j'avais entrepris. Ainsi, lorsque j'ai gagné ma première pièce de 40 sous par jour, ce qui était beaucoup dans mon temps, je ne me suis pas promis d'économiser 50 c. sur elle ; je me suis dit : Je vais économiser 10 c. ; et je l'ai fait. Puis, mes petites économies persévérantes faisant boue de neige, j'ai pu les faire plus fortes, sans me gêner, à mesure que mes journées augmentaient, et une fois mis sur la voie de l'épargne, je n'ai plus au besoin de me fixer une règle. J'économisais, j'économisais tant et si bien que j'ai pu mettre de côté, au bout de dix ans, quelques milliers de francs, avec lesquels je me suis établi et j'ai prospéré.

"Plusieurs ouvriers m'ayant demandé mon secret, je le leur ai donné ; je leur ai dit : Ne prétendez pas d'abord faire trop d'économies ; ce serait un feu de paille qui ne durerait pas ; mais fixez-vous un chiffre d'économie faible que vous êtes sûr de toujours atteindre, sauf le chômage ou la maladie, et ne manquez jamais à atteindre ce chiffre.

Au bout d'un an, vous m'en donnerez des nouvelles.

"Tous ceux, dit-il en terminant, qui ont suivi mon procédé s'en sont bien trouvés et m'en ont remercié. Ils ont débuté par mettre de côté 10 c. par jour, et ont fini par épargner 50 c. ou 1 fr. ; c'est-à-dire par se mettre au-dessus du besoin. Je n'ai pas pris de brevet pour mon invention ; aussi je la livre à qui voudra s'en servir."

## LA SANTÉ C'EST LA FORTUNE.

La nourriture des sujets faibles, infirmes, valétudinaires, doit être substantielle, légère, pure, en petite quantité plusieurs fois par jour. Les végétaux flatulents ne leur conviennent pas. Point de substances grasses, visqueuses, pesantes.

La nourriture animale convient dans le nord et pendant les saisons froides. Les habitants des pays chauds se trouvent mieux des substances végétales ; régime mixte dans les climats tempérés.

En hiver on peut faire usage d'aliments forts, excitants, qui exigent une forte action de l'estomac. Dans cette saison les forces digestives ont une plus grande énergie ; l'estomac doit être fortement exercé, afin de pouvoir donner aux autres organes la force de résister à l'impression du froid, on dort et on mange plus que dans les autres saisons.

Aussi, à la fin de l'hiver, doit-on se mettre un peu à la diète, car la surabondance du sang, à cette époque, dispose aux inflammations pour le printemps. Le carême est rationnel.

Le printemps est la saison de la végétation. Le sang, déjà en excès, circule avec plus d'activité. On doit diminuer sa nourriture ; user, de préférence, des aliments végétaux et du poisson, diminuer le vin et le prendre plus léger en le mêlant d'eau. Les constitutions sanguines sont les plus exposées aux inflammations à cette époque.

L'été active le système vaineux, la sécrétion de la bile. C'est alors que l'on doit faire usage des viandes blanches, de la chair des jeunes animaux, de légumes et de fruits, ne boire que peu de vin mêlé à de l'eau fraîche, user des assaisonnements avec modération. Les aliments compactes, les viandes grasses et visqueuses, les exercices violents sont nuisibles pendant la grande chaleur. Un usage modéré de fruits et des boissons rafraîchissantes, les limonades de citron surtout, sont de la plus grande utilité.